

INFORMATION

Donnée par : Séverine Krähenbühl

Date : 06.12.2017



Suite à la décision de la Commission des médicaments du 15.11.2017,

Bellafit® gouttes (1 ml = 0.5 mg d'atropine sulfate), hors-commerce,
est remplacé dans l'assortiment de la PHEL par :

Atropine ampoules (1 amp. de 1ml = 0.5 mg d'atropine sulfate).



Il s'agit d'**ampoules injectables à administrer par voie orale**.

Les ampoules d'atropine une fois ouvertes doivent être **jetées immédiatement**.